

PAR MOHAMED BOUHAMIDI
mbouhamidi2001@yahoo.fr

Quelques amis ont remarqué que les chroniques de samedi, de dimanche et de lundi étaient des reprises et s'en sont inquiétés. Je les en remercie. Trois jours restent le tarif minimum pour une grippe. Justement cette grippe : quelle occasion pour entendre les indignations soulevées par les déclarations du ministre Tou. Il avait jeté le doute sur les produits pharmaceutiques algériens, un véritable appel à acheter étranger, un coup à mettre bas cette industrie naissante ! Je pensais que les protestations viendraient de ce milieu des fabricants. Eh bien, non, pas seulement ! De simples citoyens, révoltés, disent ne pas comprendre qu'un ministre, un membre de ce gouvernement, s'attaque sans précision et sans faits avérés à un pan, bien modeste mais un pan quand même, encore debout de notre industrie nationale. Plutôt de ce qui reste de cette industrie. Et comme ils ne possèdent ni usines ni laboratoires, ces citoyens n'ont pas pris de gants. Pour eux, il s'agit d'un coup de poignard dans le dos, un service rendu aux multinationales contre les intérêts de notre pays. L'un d'eux à la mémoire redoutable m'a rappelé que ce même ministre, alors responsable des PetT ou de l'ARTP, avait empêché Mobilis de baisser ses tarifs pour concurrencer un autre opérateur. Je me souviens trop vaguement de cette époque mais il me semble bien que cet épisode soit exact. Prendre parti contre des acteurs économiques algériens relèverait de la constante politique, pas de l'accident. Cela est tout à fait conforme aux lignes directrices du pouvoir actuel : ouverture sans précaution de l'Algérie au commerce mondial. C'est le sens profond de l'accord d'association avec l'Union européenne qui nous laisse un délai de dix ans pour démanteler toute barrière tarifaire. Dix ans, c'est demain ! C'est le sens de l'acharnement à mouler nos lois dans les exigences de l'OMC. Les fabricants vont répondre. Très poliment ! Ils organisent une conférence dans un grand hôtel d'Alger sur cette question en la faisant passer parmi d'autres. Ils seront polis bien sûr. Mais ils ont senti le coup et il est dur, venant du représentant d'un gouvernement censé les aider à tenir la compétition internationale.

M. B.

“ANOMALIES” A L'UNIQUE

Y aurait-il des emplois fictifs à l'ENTV ? C'est, du moins, ce qui circule dans les couloirs de l'Unique depuis quelques jours.

Il semblerait, en effet, que des employés de l'ENTV, ayant bénéficié de mises en disponibilité, aient continué à percevoir leurs salaires durant cette période.

Fait “aggravant”, les bénéficiaires de cette “anomalie” seraient proches de quelques hauts responsables de l'Unique.



Encore une plainte chez Bouteflika

Mohamed Saddek Laroussi, avocat général auprès de la Cour suprême et membre du CSM mis à la retraite en octobre dernier, a adressé une lettre au président Bouteflika dans laquelle il conteste la manière illégale avec laquelle on a mis fin à ses fonctions. Il a estimé qu'en plus de l'atteinte à sa dignité, il s'agit d'un manque de considération flagrant à la magistrature. C'est le deuxième magistrat qui se plaint au président de la République, et la liste reste ouverte.



Ça change dans les prisons

L'administration pénitentiaire connaîtra bientôt un “véritable chamboulement”, indique-t-on de sources proches du département de la justice.

Ce mouvement, qu'on dit “imminent”, ferait suite à une série d'inspections dans les différents centres pénitentiaires du pays, ordonnées par Tayeb Belaïz.



Remontrances au MSP

Le chef du MSP aurait subi les remontrances de ses plus proches collaborateurs suite à ses déclarations lors de sa récente sortie médiatique, affirment des sources proches du parti islamiste.

“Il n'a consulté personne, c'est comme s'il avait reçu des instructions d'ailleurs !”, indique, ainsi, un cadre du parti d'Aboudjerra Soltani.



le HIC
lehic.dz@hotmail.com

LA SÉCHERESSE PERSISTE

